



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

La Convention sur les Zones Humides, signée à Ramsar (Iran) en 1971, est un traité intergouvernemental définissant un cadre d'action national et de coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. La Convention compte actuellement 138 parts contractantes et 1328 sites catalogués totalisant 111,9 millions d'hectares désignés sous la Liste Ramsar des Zones Humides d'Importance Internationale. La mission de la Convention est la conservation et l'utilisation rationnelle de toutes les zones humides grâce à des actions locales, régionales et nationales ainsi qu'à la coopération internationale comme outil pour le développement durable de la planète (Conférence des Parties contractantes numéro 8, Convention de Ramsar, 2002).

Ramsar au Mali...

Des responsables Ramsar seront présents au Mali du 26 janvier au 2 février, en motif de la Journée Mondiale des Zones Humides (2 février) :

M. Abou Bamba

Conseiller Régional pour l'Afrique
Mobile : +41 (0) 79 290 26 24
bamba@ramsar.org

M. Sory Samassekou

Point focal de la Convention de Ramsar au Mali
Direction Générale de la Nature
Tel : +223 2233 695
Fax : +223 2233 696
e-mail : conservationnature@datatech.net.ml

Contacts Ramsar...

Pour de plus amples informations sur ce document ou sur la convention de Ramsar, vous pouvez vous adresser à :

Sebastià Semene Guitart
Special Assistant on Media,
Outreach and Culture
ssq@ramsar.org

Dwight Peck
Communications Officer
peck@ramsar.org

Tel: +41 (0) 22 999 0170
Fax: +41 (0) 22 999 0169

www.ramsar.org

Fiche d'information

Delta Intérieur du Niger (Mali)

4.119.500ha pour le troisième plus grand site Ramsar au monde...

Gland, Suisse, le 23 janvier (Secrétariat Convention de Ramsar): Le nouveau Site Ramsar dont la désignation sera annoncée le 1er février prochain à Mopti (Mali) comprend l'ensemble du Delta Intérieur du Niger (soit 4.119.500 hectares), il englobera les trois Sites Ramsar déjà désignés par le Mali en 1987: Lac Horo (18.900 ha), Séri (40.000 ha), Walado Debo/Lac Debo (103.100 ha).

Le Delta Intérieur du Niger est une vaste plaine inondable, située au milieu d'un paysage sahélien, riche en ressources naturelles et présentant des écosystèmes variés (lacs, plaines forêts inondables, bourgoutières). C'est la plus vaste zone humide continentale d'Afrique de l'Ouest, et par la taille la seconde pour l'Afrique après le delta de l'Okavango au Botswana. Espace original au cœur du Sahel, le delta intérieur du Niger est un écosystème d'une grande importance écologique et économique, mais aussi d'une diversité ethnique remarquable. C'est un écosystème complexe couvrant en partie la région de Ségou, les quatre cercles de la zone inondée de celle de Mopti et partiellement la région de Tombouctou.

Un espace privilégié pour la biodiversité... Le Delta Intérieur du Niger qui rassemble un nombre exceptionnellement élevé d'espèces animales et de plantes aquatiques constitue une importante aire de diversité biologique. C'est un refuge pour de nombreux oiseaux migrateurs, ce qui lui vaut l'implantation des trois sites Ramsar avec une superficie de 162 000 ha. (Walado-Debo dans le cercle de Youwarou, plaine de Séri dans le cercle de Ténenkou et le Horo dans le cercle de Goundam). Le delta abriterait en effet plus de 350 espèces d'oiseaux, dont 103 espèces d'oiseaux d'eau ont été recensées entre 1998 et 2001. Il accueillerait chaque année plus de 1 milliard d'oiseaux provenant de plus de 80 pays. Le delta est aussi un lieu de rassemblement pour les espèces éthiopiennes qui s'y reproduisent entre deux migrations.

Une fois l'hivernage terminé on voit apparaître nettement, sur la zone du delta, quatre écosystèmes aquatiques: les fleuves (Niger et Bani), les 19 lacs, les mares (il en existe un nombre important) et les plaines inondables (Djenné, Diondiori, Séri). Plusieurs sites aquatiques du Delta Intérieur du Niger sont importants pour la survie des reptiles tels que le python de Sebae (*Python sebae*), le varan du Nil (*Varanus niloticus*), les cobras (*Naja sp*), des vipères (*Bitis arietens*) et aussi des amphibiens. En ce qui concerne les mammifères, l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) et le lamantin (*Trichechus senegalensis*), espèces inscrites sur la Liste Rouge des espèces menacées de l'IUCN, subsistent encore, bien que menacées d'extinction dans le delta.

La richesse du delta en poissons est très importante. Selon certaines études, on dénombre 138 espèces et sous-espèces de poissons parmi lesquelles les plus importantes dans le delta appartiennent aux genres *Alestes*, *Synodontis*, *Hydrocyon*, *Tilapia*, *Labeo*, *Bagrus*, *Mormyrus*, *Citharinus*, etc. Au moins 24 espèces sont endémiques (leur distribution mondiale se limite au delta) (Daget 1954, Greenwood 1976).

Près d'un million de personnes vivent aux dépens des ressources de l'écosystème du delta. C'est un espace de concentration des activités humaines : agriculture, élevage, pêche, cueillette, navigation, tourisme, etc. Des centaines de milliers de bovins, d'ovins et de caprins vivent dans les pâturages frais du delta. Ainsi le delta peut jouer un rôle très important dans

Le delta en chiffres...

✓ *Le delta intérieur du Niger est le troisième plus grand site Ramsar au monde avec une superficie de plus de 4.110.000ha. C'est la plus vaste zone humide continentale d'Afrique de l'Ouest.*

✓ *Plus de 80.000 pêcheurs exploitent les ressources du delta qui peuvent atteindre jusqu'à 130.000 tonnes de poissons par an.*

✓ *5 millions de têtes de bétail investissent chaque année les parties sèches du delta, en particulier les bourgoutières.*

✓ *Une trentaine de groupes ethniques occupent le delta*

✓ *La surexploitation et les méthodes de pêche inadéquates sont les principales menaces pesant sur les populations piscicoles du delta.*

✓ *La production piscicole annuelle baisse régulièrement jusqu'à 50.000 tonnes ces dernières années.*

✓ *Près d'un million de personnes dépendent directement ou indirectement du delta pour leur survie.*

✓ *La région du delta abrite environ 20% de la population du Mali et le delta fournit la majeure partie de la production de riz du pays.*

✓ *Le delta du Niger est historiquement lié à l'émergence des grands empires du VIII^{ème} au XVI^{ème} siècles (Ghana, Mali, Songhoy), puis des états théocratiques de Sékou Ahmadou et Elhadj Omar Tall.*

✓ *Le delta contient aussi deux sites classés au Patrimoine Mondial Culturel et Naturel de l'UNESCO : la cité de Djenné et les falaises de Bandiagara.*

✓ *Le delta accueillait 100.000 touristes en 2001, représentant un marché potentiel de 50 milliards.*

✓ *Le trafic nautique sur le delta est estimé à 15.000 passagers et 15.000 tonnes par an.*

la résolution des grands problèmes de développement du Mali comme l'autosuffisance alimentaire, la maîtrise de l'eau et le désenclavement intérieur.

Le système d'approvisionnement en eau potable de la région, par exemple, est alimenté soit directement par le fleuve Niger ou indirectement à partir de nappes phréatiques alimentées par les eaux du fleuve. Les ressources en eau du bassin du Niger constituent encore un potentiel très peu exploité. Le delta Intérieur fournit la majeure partie de la production malienne de riz, céréale principale dont la production est améliorée en partie par le barrage de dérivation de Markala, servant à irriguer actuellement 67 000 hectares. La région du delta contient environ 20% de la population du Mali et permet la pêche de 90 000 tonnes de poissons en moyenne par an, même si cette production connaît une tendance à la baisse ces dernières années, à cause d'une surexploitation du delta et de techniques de pêches inadéquates.

Un lieu de culture et un important potentiel touristique et économique... Le Delta Intérieur du Niger occupe une place essentielle dans l'histoire de l'Ouest africain. Il est étroitement lié à l'émergence des grands empires du VIII^{ème} au XVI^{ème} siècles (Ghana, Mali, Songhoy), puis des Etats théocratiques de Sékou Ahmadou et Elhadj Omar Tall. De nombreuses cités historiques comme Hamdallay (ancienne capitale de la Dina), Djenné, Dia et Bandiagara sont des grands centres économiques, culturels et politiques. A noter que la cité historique de Djenné et la falaise de Bandiagara sont respectivement classées sur les listes du patrimoine mondial culturel et naturel de l'humanité par l'UNESCO depuis 1989.

Plusieurs manifestations culturelles sont pratiquées par les populations. Se sont entre autre : la course des pirogues appelées « longal » dans la zone de Téninkou, les battues dans les zones de Dia et Djenné, la pêche collective dans la plupart des mares et lacs du delta (zones de Djenné, Dia et Tombouctou). L'une des plus grandes manifestations du delta et aussi l'une des grandes attractions touristiques de la zone est le Dégal, descente des troupeaux dans les bourgoutières du Débo Walado, leur dernière zone de pâturage avant la saison des pluies et leur remontée dans le Sahel alors couvert de pâturage et de points d'eau.

Plusieurs sites touristiques du pays se trouvent localisés dans le delta Intérieur du Niger, notamment dans la région de Mopti. Ce tourisme concerne à la fois la zone inondée (delta), mais surtout la zone exondée, notamment les plateaux Dogon et la zone des éléphants du Gourma. Le secteur touristique représentait environ 100.000 personnes et un marché de 50 milliards de CFA en 2001. Il est en expansion régulière depuis.

Un écosystème menacé... Le delta intérieur du Niger présente des écosystèmes uniques d'intérêt mondial et un vaste potentiel agro-sylvo-pastoral et halieutique mis en valeur par les différents groupes socioprofessionnels. Mais il est aussi soumis depuis quelques décennies à divers processus de dégradation des ressources, et de réduction des terres inondables, liés à des facteurs naturels et humains. Les menaces principales portent sur les aléas climatiques réduisant le volume et la durée des crues, la sédimentation qui empêche l'inondation des lacs de la rive gauche ou la gestion du barrage de Sélingué qui alimente l'Office du Niger. La construction de nouveaux barrages, encore au stade de projets, risque d'avoir des impacts négatifs importants sur les fonctions socio-économiques de l'écosystème. La désignation du Delta Intérieur du Niger comme site Ramsar devrait permettre une utilisation plus rationnelle de ses ressources et une meilleure conservation de cet espace unique et vital.

La cérémonie de désignation du Delta Intérieur du Niger aura lieu le Dimanche 1^{er} Février à 9h00 à l'hôtel Kanaga en présence de son Excellence Amadou Toumani TOURE, Président de la République. M. Abou Bamba, Conseiller Régional pour l'Afrique de la Convention de Ramsar remettra le certificat officiel de désignation du site durant cette cérémonie.